

**Une curieuse personnalité politique de l'arrondissement de Saint-Lô : Sanson Lavalesquerie, volontaire de la Révolution, notable protestant, libéral et républicain, ami des arts et auteur d'un projet de constitution en 1848 (Saint-Lô, 30 août 1770 – Saint-Ebremond-de-Bonfossé, 14 octobre 1858)**

**Introduction**

L'étude du rôle politique de Sanson Lavalesquerie aurait pu tenter un historien local ; car le conseiller général qui représenta, sous le règne de Louis-Philippe, le « pays légal » des cantons de Canisy et de Marginy, était, dans la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle une personnalité bien connue du département, une figure originale, et par certains côtés curieuse. La documentation qui a pu être recueillie sur ce notable de Saint-Ebremond-de-Bonfossé est d'une extrême pauvreté ; les événements de 1944 sont la cause essentielle de cette indigence des sources d'information. Aussi, notre essai sera de modestes dimensions et de résultats encore plus modestes. On notera et on regrettera l'emploi massif des formules dubitatives ; quand un champ de recherches est mal éclairé, la prudence est de rigueur ...

Le château de la Motte conservait peut-être – mais la chose n'est pas certaine – les archives familiales ; elles ont dû alors être détruites pendant l'occupation et les combats de la Libération. Si elles existent ailleurs, elles ne sont guère accessibles. Une partie du domaine est passée en d'autres mains. Ainsi, il y a fort peu de chances pour qu'on puisse prendre connaissance de la correspondance – source indispensable de toute étude sérieuse – d'ordre privé ou d'intérêt général, que son détenteur renfermait, avec ses papiers personnels, dans une armoire du premier étage ou dans la salle du rez-de-chaussée qui lui servait de bibliothèque et de bureau. Nous savons en effet qu'il entretenait avec ses amis politiques des relations épistolaires fréquentes et étroites, qu'il collaborait aux journaux libéraux (le *Journal de la Manche*, le *Pilote du Calvados* entre autres ...), qu'il rédigeait d'abondantes circulaires au moment des élections. De son activité politique qui, selon les circonstances, allait jusqu'à s'élargir dans le cadre du département, mais habituellement était plus restreinte et limitée à l'arrondissement de Saint-Lô, nous ne disposons que de trois témoignages – ils ne sont pas manuscrits, mais sous la forme d'imprimés. Le principal et le plus intéressant porte le titre singulier d'*Offrande de quelques idées démocratiques du citoyen Félix-Alexis Sanson, membre du Conseil général de la Manche, à l'Assemblée nationale constituante*. Il parut dans

un journal saint-lois en 1848 et fut l'objet d'un tirage à part, sur petit format, sans doute pour en favoriser la diffusion.

Tout ce qui concerne l'existence privée du grand propriétaire de Saint-Ebremond nous échappe donc : sa vie familiale, la gestion de ses domaines, ses relations avec ses concitoyens de la commune, ses rapports avec les fermiers, ses lectures et ses goûts littéraires – *il y avait des livres partout*, signalait un serviteur du petit-fils de Félix-Alexis. Il suffit de lire les rares lettres de ce dernier pour se rendre compte que leur rédacteur était fort cultivé.

D'autre part, l'incendie des Archives départementales de la Manche, à la suite des bombardement aériens qui ont été le prélude de la bataille pour Saint-Lô, a fait disparaître dossiers et collections de journaux (incomplètes probablement) du département. Or la vie politique de la région de la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle n'avait guère suscité de travaux historiques, sauf les articles d'Ed. Lepingard et surtout de L. Deries publiés dans les revues locales, les *Annuaire de la Manche* et les *N.M.D. de la Société d'archéologie*. De sorte que la perte des dossiers de la série M est irréparable. Par contre des renseignements substantiels ont été découverts dans les archives communales de Saint-Ebremond-de-Bonfossé (registres d'état civil et registres de délibérations).

Beaucoup de questions posées et sans réponses, beaucoup de points restés obscurs, tel se présente le récit de cette longue existence qui a vu se succéder neuf régimes, depuis les dix-neuf dernières années de l'Ancien Régime jusqu'aux « Années du silence » de l'Empire autoritaire !

## **1 Sanson ou Sanson Lavalesquerie ?**

Félix-Alexis Sanson est né à Saint-Lô le 31 août 1770 ; les listes électorales censitaires le prénomment, on ne sait pourquoi, Félix-Alexandre. La signature habituelle de l'intéressé, sur les registres des délibérations du conseil municipal de Saint-Ebremond-de-Bonfossé, porte un seul nom. Mais à leur nom patronymique, les Sanson ajoutaient un nom terrien « Lavalesquerie » - plus rarement Vallescrie – ou « La Valesquerie » ou encore « de la Valesquerie » ; sous le Consulat, simplement Sanson, et sous la Seconde République, en 1848, le citoyen Félix Alexis Sanson !

De quelle ville ou de quelles paroisses rurales de notre région, où le nom de Sanson est assez répandu, étaient originaires les ancêtres de Félix Alexis ? Nous l'ignorons. On sait qu'il est né cinq ans après « le légitime mariage de M<sup>e</sup> Charles Michel Sanson, sieur de la Valesquerie, ancien conseiller du Roi, receveur payeur des gages, aydes et finances de Normandie, et de dame Charlotte Guillet ». L'acte de mariage avait été reçu en l'église Saint-Pierre de Coutances, le 21 décembre 1765, par Pierre Fauvel, chapelain de la cathédrale de Coutances et official général du diocèse ; son acte de décès est également inscrit sur les registres de la même paroisse, le 29 avril 1787 et énumère tous les titres de Charles Michel Sanson, sieur de la Valesquerie, ancien officier de la Chambre des Comptes, *etc.*

Le père de Félix-Alexis appartenait donc à une bourgeoisie aisée, puisqu'il avait pu acheter un office et, comme c'était le cas presque général à l'époque, d'assise terrienne. « *En 1744, une supplique est adressée par le sieur Charles Sanson, sieur de la Valesquerie, relative à un usufruit acheté par ce dernier dans la paroisse de Chevry [...]* » (à l'ouest de Tessy-sur-Vire). « *Le 9 novembre 1775, un bail, passé devant M<sup>e</sup> Doublet, notaire du Roi à Saint-Lô, est consenti par Maître Charles Michel Sanson, sieur de la Valesquerie, au sieur Thomas Leredde* ». L'office tenu par Charles Michel était d'ailleurs modeste ; son titulaire exerçait peut-être en même temps, pour compenser la faiblesse des gages versés aux possesseurs de charges judiciaires et de finances, une profession libérale, ou bien celle d'intendant, d'homme d'affaires pour des propriétés seigneuriales ou ecclésiastiques ?

On remarque que l'acte de mariage a été reçu en l'église Saint-Pierre. Or l'on sait que Félix-Alexis, son fils et son petit-fils étaient de fidèles protestants. L'époux de 1765, Charles Michel était-il catholique, ou n'avait-il pas abandonné la R.P.R. que pour la circonstance ? Les autorités religieuses auraient-elles fermé les yeux et accepté, exceptionnellement, d'adoucir l'application des ordonnances royales concernant les Réformés ?

« *Les ancêtres de M. Félix Alexis Sanson [...] ont toujours eu pour nom de famille Sanson de la Valesquerie ; ils le portaient dans tous les actes publics [...]* » (extrait d'une requête présentée au Tribunal civil de Saint-Lô). Quelle est l'origine et le lieu du nom terrien « Lavallesquerie » que les Sanson ajoutaient au nom patronymique ? Proviendrait-il d'une ferme de Moyon ? Mais un des donateurs, entre 1623 et 1624, de l'église réformée du Chefresne, Théodore Hardy, sénéchal de la Roche Tesson, écuyer – il démissionnera en 1639

– porte également le titre de sieur de la Valesquerie. Y a-t-il des rapports entre Hardy et Sanson ?

Au sujet du nom de Lavalesquerie, un jugement du Tribunal civil de Saint-Lô, en date du 16 décembre 1880, et dont la copie fut transcrite sur le registre d'état-civil de Saint-Ebremond, accorda satisfaction aux demandeurs, le fils et le petit-fils de Félix-Alexis : « [...] *Attendu que les pièces produites par les requérants [...] établissant (sic) que depuis le mois de septembre 1736 au moins leurs auteurs étaient en possession du nom et du titre de sieur de la Valesquerie, nom et titre qu'ils ont porté jusqu'en 1790 [...], attendu que la qualification de sieur intercalée entre le nom patronymique et le nom terrien est peu importante puisqu'elle ne confère aucun titre nobiliaire, qu'elle est simplement explicative de l'adjonction du nom terrien, usuelle comme celle de seigneur et nullement exclusive de l'idée de compléter le nom [...]* ». Le Tribunal ordonne donc que les actes civils des requérants « seront rectifiés en ce sens qu'au lieu de Sanson qui y est porté, on doit ajouter celui de la Valesquerie [...] ».

## **2 La jeunesse de Félix-Alexis**

Le jeune homme a dû suivre les cours du collège de sa ville natale et y recevoir, comme tous les garçons de son milieu social, l'enseignement classique traditionnel. Etudes écourtées et interrompues par la Révolution et par son départ pour l'armée. Le style et le contenu des quelques lettres que nous possédons de lui sont la preuve incontestable d'une forte culture, prolongée et développée au temps de l'âge mûr. On y relève aussi « *la causticité de sa verve* », « *une âpreté dans la critique* », la finesse de ses réparties dans les controverses politiques. De là, certaines réactions brutales de ses adversaires aux époques de luttes électorales.

En 1786, des lettres royales confèrent au jeune homme qui venait d'entrer dans sa dix-septième année, « *bénéfice d'âge ou émancipation* » et une délibération du conseil de famille lui donne pour curateur M<sup>e</sup> Letellier, avocat au barreau de Saint-Lô.

### **3 L'acheteur des biens nationaux et le volontaire de la Révolution**

Le 9 mars 1791, il se porte acquéreur – en personne ou par mandataire – d'une propriété ecclésiastique, le domaine de la Motte l'Evêque, à Saint-Ebremond-de-Bonfossé, qui couvrait 103 hectares 80 ares, dont 45 en bois. Les terres étaient de basse qualité, puisqu'elles en comportaient 235 vergées (47 hectares) de fonds médiocres et 53 vergées (10 hectares 60) de mauvaises ; les bâtiments demandaient 6 000 livres de réparations. Evalués à 60 500 livres, les trois lots du domaine furent adjugés 110 000 livres payables en douze annuités. Le mois suivant, Sanson achetait d'autres lots dans le voisinage, à Saint-Ebremond, Saint-Martin-de-Bonfossé et Gourfaleur, leur étendue pouvait dépasser une centaine d'hectares.

A-t-il eu le temps de prendre possession de ses nouvelles propriétés, si vraiment il est « *parti à l'âge de 20 ans, comme volontaire, avec une petite compagnie de volontaires équipés à ses frais* » et « *soit rentré sous le Consulat, dans sa demeure, qu'il n'avait jamais quitté depuis* ». Il est rentré définitivement à Saint-Ebremond en 1804, mais dans l'intervalle entre son départ et son retour à la fin de son engagement, il est revenu temporairement au pays, au moins à deux reprises. En décembre 1795 (an IV), « *le dévouement de zélés habitants de Saint-Lô parmi lesquels MM. Clément et Sanson Lavalesquerie, cultivateur* » assure le transport des archives du Directoire départemental de Coutances à Saint-Lô au « Grand Couvent » (Nouvelles Catholiques). En août 1798 (2 fructidor an VI), vingt-trois généreux citoyens de Saint-Lô, dont Sanson et Michel Joseph Courtin, de la Barre-de-Semilly (sa fille, épousa Sanson ... trente-six ans plus tard !) avancent, sur hypothèque de leurs biens immobiliers, la somme de 240 200 francs pour l'achat de la propriété Lemonnier qui constituait la majeure partie de l'ancien hôtel de la Préfecture et de ses jardins.

### **4 « Le cultivateur » de Saint-Ebremond-de-Bonfossé**

En septembre 1804, il s'installe définitivement à Saint-Ebremond. Sur le registre de la commune, on relève p. 23, n° 5, « Déclaration de domicile de Mr Sonson : du deuxième jour complémentaire an douze, Mr Félix Alexis Sanson déclare à la mairie qu'il entend prendre domicile en cette commune. Comme de ce jour il a signé ». Dans les textes officiels et dans sa correspondance – selon l'objet de la lettre ou la qualité des destinataires, Félix-Alexis est

appelé, tantôt de « cultivateur », tantôt de « propriétaire » ou de « membre du conseil général ».

En effet, il était un des gros propriétaires fonciers de l'arrondissement électoral de Saint-Lô, le troisième après le Comte Gigault de Bellefond et le Comte Jean Florian Hervé de Kergorlay qui le dépasse sensiblement avec un cens de 6 474 fr. 46, tandis que sa part contributive s'élève à la somme déjà coquette de 4 431 fr. 27. Pour ses terres de Saint-Ebremond, il acquitte une contribution foncière de 1 090 fr. 54, une personnelle et mobilière de 110 fr. 15, pour les portes et fenêtres 33 fr. 87, au total 1 234 fr. 56. Dans les autres communes, celles du canton de Canisy (Saint-Romphaire et Saint-Martin-de-Bonfossé) 252 fr. 32, du canton de Tessy-sur-Vire (Moyon et Troisgots) 957 fr. 09, de Percy (La Haye-Bellefonds) 15 fr. 26, de Saint-Jean-de-Daye (Le Hommet-d'Arthenay) 442 fr. 79. Ses biens au soleil s'accrurent sur le tard grâce aux apports de son épouse, Méliete Courtin.

Pendant le demi-siècle qui s'écoula, le nom et la signature de F.A. Sanson apparaissent assez fréquemment sur les registres communaux de Saint-Ebremond-de-Bonfossé, par exemple, le procès-verbal de sa nomination, par le gouvernement impérial, de maire de Saint-Ebremond. Episode passager, d'un mois à peine ; les pétitions qu'il adresse au conseil municipal à deux reprises, en 1808 et en 1817. Mais surtout, c'est sa qualité de « haut cotisé », de contribuable fortement imposé, qui lui vaut de participer aux débats du conseil lorsqu'il s'agit de voter des dépenses extraordinaires.

Le 14 vendémiaire an XIV (1806), l'assemblée municipale établit la liste des trente habitants les plus imposés « *pour administrer avec M. le desservant ou succursaire de la paroisse les revenus et dépenses d'icelle* ». Chaque année, Sanson, protestant et premier contribuable, verse donc sa quote-part pour les dépenses extraordinaires entraînées par le service de la cure et de l'église.

En 1817, une grave crise de paupérisme sévissait à Saint-Ebremond ; le conseil créa, au mois de juin, un comité de secours provisoire aux familles dans le besoin. Soixante habitants, pris parmi les plus aisés, durent fournir gratuitement une certaine quantité de livres de pain, ou acquitter en argent le prix correspondant d'après le prix hebdomadaire du pain à Saint-Lô. Cent cinquante personnes étaient reconnues nécessiteuses, soit le cinquième ou le sixième de la population. En 1789, la paroisse comptait 780 habitants, en 1828 elle atteignait

son chiffre maximum – 884. La part de Sanson était fixée à 50 livres la semaine pour distribuer à cinq familles ; celle du maire, Denis de Silly à 25 livres, et celles de plusieurs conseillers à 20.

Contribution exceptionnelle et forcée en l'espèce, mais l'on savait dans toute la région que le propriétaire de la Motte faisait l'usage le plus généreux de sa fortune. Un témoignage indique la charité de Sanson et de son épouse, au souvenir de laquelle il apportait, *post mortem*, un hommage mérité : « *Son inépuisable charité la faisait appeler la mère des pauvres* ». Le journal de Caen, le *Pilote du Calvados* précise :

« [...] *M. Sanson Lavalesquerie, riche propriétaire de l'arrondissement [...] toujours on le vit employer une grande partie de ses revenus au soulagement de la classe pauvre et laborieuse [...] protecteur des pauvres [...]* » (numéro du 23 mars 1831) et dans un autre numéro : « [...] *les greniers [de Sanson] dans les tems de malheurs et de disettes furent pour la classe indigente des greniers d'abondance* ». Générosité encore pour les protestants de l'église réformée du Chefresne. Il fit construire de ses deniers la maison presbytérale<sup>5</sup>.

Marcel GESBERT (+)



Cimetière de Saint-Ebremond-de-Bonfossé – Sépulture de Mélite Courtin, épouse de F.-A. Sanson Lavalesquerie (photographie CGHCC – 2005).

---

<sup>5</sup> La seconde partie du texte fera l'objet d'une communication ultérieure.